



QUI SOMMES-
NOUS ?

PUBLICATIONS

Activités
pédagogiques
Outils
Articles et ouvrages
scientifiques

RECHERCHES

FORMATIONS /
CONFÉRENCES

Formation initiale /
AESS

SITES REFERENCES

::: Dans la même rubrique :

- ▶ Le développement durable
 - ▶ La périurbanisation en Belgique : comprendre le processus de l'étalement urbain
 - ▶ Visite virtuelle du Coeur de Liège
- ▶ La localisation du magasin
 - ▶ Locindus - un jeu sur la localisation des industries
 - ▶ Visite virtuelle de six types d'habitat en Wallonie
 - ▶ Organigrammes
- ▶ Le développement territorial durable
- ▶ Préparer une séquence sur la mousson en Asie du Sud-Est
- ▶ Le développement durable : comprendre pour agir

Hélène Rouchet

- ▶ Laboratoire de Méthodologie de la Géographie

SOMMAIRE > PUBLICATIONS > Outils

Intégrer la Turquie à l'Union européenne ?

ORGANISER UN DÉBAT EN CLASSE

jeudi 2 avril 2009, par **Hélène Rouchet**

Vous trouverez ci-dessous des dossiers documentaires permettant de réaliser une séquence portant sur l'intégration de la Turquie à l'Union européenne dans le cadre du cours de géographie dans le secondaire supérieur.

Notre démarche est centrée sur l'organisation de débats. Les fiches documentaires ont été expérimentées pour nourrir un débat classique et deux débats en jeu de rôle :

- ▶ un débat organisé en séance plénière au Parlement européen ;
- ▶ un talk-show sur une chaîne de télévision belge.

En cliquant ici, vous trouverez des suggestions concernant l'organisation de débats (dont le débat télévisé) ainsi qu'une proposition de déroulement de séquence et d'évaluation tant du fond que de la forme du débat.

La conception des dossiers documentaires

Choix de base pour constituer le portefeuille documentaire :

- ▶ privilégier des arguments à caractère géographique, d'où la présence systématique de cartes en supplément aux textes ;
- ▶ utiliser des sources internet mais aussi des ouvrages de référence.

Obstacles rencontrés :

- ▶ identifier clairement la position des personnes choisies pour les rôles (ex : la position des états européens, représentés par leurs parlementaires, quant à l'adhésion de la Turquie) ;
- ▶ trouver des documents cartographiques pertinents pour venir en appui à chaque texte ;
- ▶ trouver des documents adaptés au public visé.

Le choix des rôles

Plusieurs critères ont présidé au choix des rôles.

Dans le cadre du débat organisé en séance plénière au Parlement européen, il a été tenu compte :

- ▶ *de la fonction de la personne au sein des institutions européennes* : membre de la commission des affaires étrangères, de la sous-commission des droits de l'homme, de l'Assemblée parlementaire euroméditerranéenne, de la commission parlementaire mixte UE-Turquie, membre de tel ou tel parti, etc. ;
- ▶ *de la position de chaque état concernant la problématique donnée* : Royaume-Uni favorable, Autriche défavorable, Belgique mitigée, etc. ;
- ▶ *de la répartition géographique des états représentés* : Pologne en tant que pays d'Europe l'Est, Grèce en tant que pays méditerranéen et voisin de la Turquie, etc. ;
- ▶ *de l'importance des états représentés au sein de cette assemblée parlementaire et des institutions européennes* : l'Allemagne est la plus représentée au sein du Parlement (99 sièges) contre 24 sièges pour la Belgique par exemple (Dans le système actuel, par son poids démographique, la Turquie deviendrait le deuxième état en nombre de sièges au sein du Parlement en cas d'intégration à l'UE.) ;
- ▶ *d'une répartition homme/femme équilibrée* ;
- ▶ *du fondement donné aux arguments présentés* : sont-ils objectivés par des études ? basés sur des statistiques issues de quelle source ? basés sur des opinions ? etc. ;
- ▶ *de la prise en compte d'une diversité d'arguments (économiques, religieux, etc.) évoqués à cet échelon politique.*

Dans le cadre du débat télévisé sur une chaîne belge, les critères ont été les suivants :

- ▶ *le rôle de la personne dans la société (citoyen, politicien, expert, etc.) et aux personnes qu'elles représentent (turcs de Belgique/de Turquie, sympathisants/opposants belges, etc.)* ;
- ▶ *une répartition homme/femme équilibrée* ;
- ▶ *la prise en compte d'arguments clairement avoués ou non dans d'autres types d'assemblée* : par exemple, les arguments de type "bonne conscience" ne sont pas abordés au Parlement européen (être traité de turcophobe si l'on dit que l'on est contre, avoir peur de la réaction d'islamistes en cas de refus, etc.) ;

- la prise en compte d'arguments plus ou moins fondés basés, par exemple, sur des avis de téléspectateurs ("Monsieur et Madame Toutlemonde").

Débat jeu de rôle au Parlement européen : 7 rôles



Rôles Parlement européen
PDF, 3.7 Mo



Consigne débat Parlement européen
PDF, 37.7 ko

Suggestion de mise en oeuvre :

- Après avoir rappelé le parcours de la Turquie pour adhérer à l'Union européenne (*cfr doc "Consigne"*), la consigne est la suivante : " *Lors de la prochaine séance plénière du parlement, vous devez rendre un avis quant à la clôture des négociations d'adhésion cette année* ". Les possibilités sont multiples et doivent être justifiées : on clôture les négociations et l'on passe à l'étape suivante ; on stoppe les négociations pour « violation grave et persistante » des principes démocratiques fondamentaux ; on poursuit les négociations.

► Préparation

- Débat de 15 à 20', de manière similaire à ce qui peut se passer au Parlement : chaque parlementaire (excepté le Président) donne ses arguments en 1'30, d'après l'ordre de parole attribué par le président de séance. Il n'y a pas de question/réponse possible. A un moment choisi par le président, chacun gardant son rôle, une pause de 5' est organisée ou un débat informel se met en place (dans lequel le président peut participer). La séance se clôture par un vote à main levée.

Débat jeu de rôle télévisé : 6 rôles



Rôles débat TV
PDF, 3.4 Mo

Débat sans jeu de rôle



Cartes et statistiques
PDF, 3.5 Mo



Recueil de textes
PDF, 192.8 ko

▲ Top